

Le bulletin Automne/Hiver

Le 18 décembre 2025



BARKMERE

Vol 56, No. 1



MOT DU MAIRE

Je tiens d'abord à remercier toute la population de me faire confiance encore une fois pour administrer, représenter et défendre les intérêts de notre belle petite ville de Barkmere. C'est avec une équipe renouvelée que j'entreprends avec enthousiasme un cinquième mandat. Cela fait de moi le deuxième maire en termes de longévité, depuis le maire fondateur de Barkmere, Albert Richard Whittall, dont nous avons apprécié la biographie dans les pages du dernier bulletin, grâce aux recherches de l'ancien conseiller Marc Frédette.



Whittall et cinq autres Barklakers, Herbert Joseph Silver, Christopher Healy Goulden, Arthur Reeve, Seaforth Duff MacNab, Ernest Albert Bulley, ainsi que la Maison de l'Immaculée Conception des pères Jésuites établis au Lac, ont signé une pétition en 1923 afin que l'Assemblée nationale du Québec forme une ville avec le territoire autour du Lac des Écories. Un bill privé fut présenté en janvier 1924, mais il fut retiré du feuilleton législatif en mars de la même année, dû à une « contradiction dans la preuve présentée ».

Les pétitionnaires, avec l'ajout de Thomas Stansfield Worthington, sont revenus à la charge en 1925. Un second bill privé, identique au premier, fut présenté en janvier 1926, pour être finalement adopté en mars de la même année. La Loi 80 constituant en corporation la ville de Barkmere, reçut la sanction royale du lieutenant-gouverneur le 24 mars 1926. Arthur Reeve, décédé au début de décembre 1924 n'aura pas vu la naissance de la ville à laquelle il avait suggéré le nom.

C'est donc en cette année 2026 que nous allons célébrer ensemble cent années de vie municipale. Je l'ai répété souvent dans le passé, cette idée d'avoir notre propre ville a été la meilleure initiative mise de l'avant pour protéger le Lac et son environnement immédiat, la tranquillité du village et des rives du lac, sans oublier de bénéficier d'un compte de taxe parmi les plus bas au Québec. Barkmere est notre meilleur outil pour continuer à défendre nos intérêts communs, protéger la forêt et les eaux claires du Lac et repousser le développement et l'urbanisation. Malgré la vision (sans doute avec humour) du fils

d'Arthur Reeve, Charles L., dans ses Mémoires, que Barkmere deviendrait une énorme ville au bout de cent ans, ce n'est heureusement pas le cas.

En 2026, ce sera encore une petite communauté, avec des volontaires entreprenants, et des entrepreneurs locaux solidaires, qui fêtera ensemble le grand succès... de n'avoir changé que bien peu de choses depuis 1926. En leur nom, je vous invite aux activités et festivités qu'ils organisent pour célébrer l'événement.

Je vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes, et une très heureuse année du centenaire en 2026.

Luc Trépanier, greatsite.com

Maire

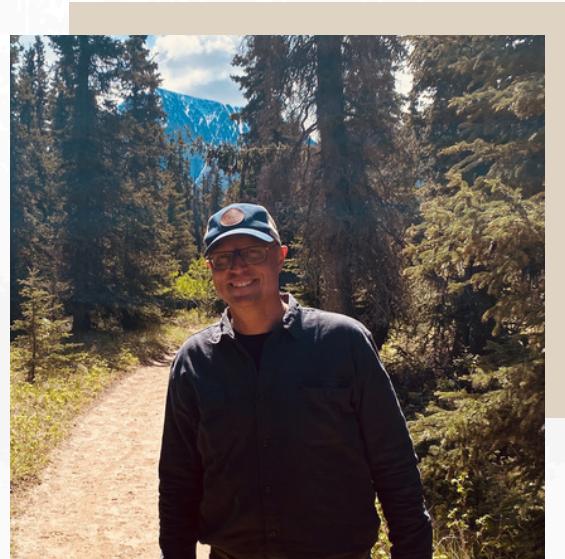
Réunions du conseil de la Ville de Barkmere - La Force du présentiel !

Par: Stephen Lloyd

Depuis la pandémie, le monde des grandes entreprises est confronté à un défi/une opportunité. Au moins une fois par an, les sociétés cotées en bourse doivent rencontrer leurs actionnaires et répondre à leurs questions, parfois épineuses. Il est désormais courant de mettre en place des solutions technologiques permettant aux actionnaires d'assister à l'assemblée générale annuelle en ligne. La législation régissant les assemblées générales a également évolué afin d'offrir aux entreprises une flexibilité et une latitude maximale quant à l'organisation de ces réunions.

Cependant, le droit des sociétés autorise désormais les assemblées générales d'actionnaires en mode « exclusivement virtuelle ». Et devinez quoi ? Certaines grandes entreprises voient dans cette flexibilité légale une opportunité. Selon les derniers chiffres, au moins 75 % des entreprises du S&P 500 tiennent des assemblées générales annuelles en mode « exclusivement virtuelle ». Il est beaucoup plus facile de garantir le « bon déroulement » de ces réunions lorsque toutes les questions doivent être posées « via le chat, SVP ». Et lors d'une réunion « exclusivement virtuelle », il n'y a aucune chance que le PDG ait à affronter physiquement un actionnaire bavard pour une discussion en tête-à-tête autour de la table du café et du buffet !

Heureusement, le monde municipal, du moins au Québec, a opté pour une approche différente. Nos réunions mensuelles du conseil municipal doivent obligatoirement se tenir en personne, à Barkmere.



La Loi sur les Cités et Villes utilise d'ailleurs l'expression « séances publiques » (« *sittings* », en anglais) plutôt que « réunions » du conseil. La loi laisse à chaque municipalité le soin de décider si elle souhaite également offrir un accès virtuel à ses réunions. Barkmere, bien sûr, le fait.

Les conseillers élus sont autorisés à participer aux réunions du conseil virtuellement (« à distance », comme le précise la loi), mais seulement dans certaines circonstances : pour des raisons de santé ou de sécurité, ou en vertu de certaines règles prescrites liées aux congés de maternité ou de paternité. De façon quelque peu arbitraire, la loi n'autorise la participation à distance que pour les conseillers qui se trouvent physiquement au Québec, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario. Impossible donc d'assister aux réunions du conseil par téléphone depuis une station de ski en France !

Il est également important de noter que les décisions prises lors des réunions du conseil le sont « à la majorité **des membres présents au séance** ».

Tout cela signifie que votre conseil municipal de Barkmere est **directement (et physiquement)** responsable devant vous, les citoyens de Barkmere. Si vous assistez à la réunion publique, vous nous y trouverez ! Si vous n'avez jamais assisté à une réunion du conseil, nous vous encourageons vivement à le faire. Ce sont généralement des réunions animées, et parfois même intéressantes. Et le meilleur, c'est que vous pouvez discuter en personne, de manière informelle, avec le maire et les conseillers, avant ou après la réunion. Nous nous réjouissons de ces échanges. Tout le monde n'est pas à l'aise pour poser une question formelle lors de la période de questions officielle pendant la réunion.

De plus, c'est plus facile ainsi de savoir ce qui se passe réellement, dans une ambiance plus détendue. Contrairement aux gouvernements fédéral et provincial, c'est la démocratie locale en action !

Nous serons donc ravis de vous accueillir, en personne ou en ligne, le deuxième samedi de chaque mois à 10h00 à l'hôtel de ville.

Joyeuses fêtes !

Stephen Lloyd,

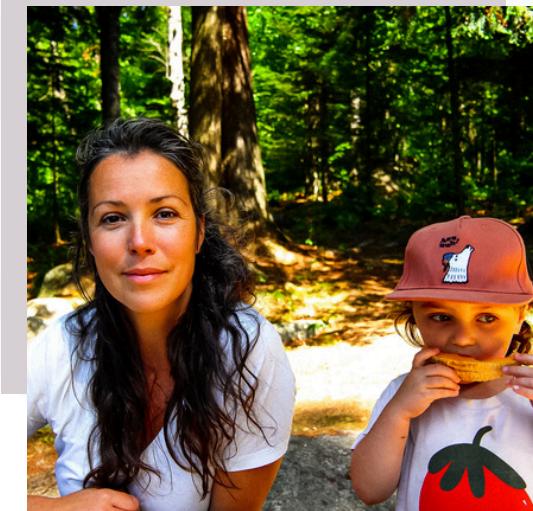
Conseiller

Calendrier des séances du conseil 2026

17 janvier, 2026	11 juillet, 2026
7 février, 2026	8 août, 2026
14 mars, 2026	12 septembre, 2026
11 avril, 2026	10 octobre, 2026
9 mai, 2026	14 novembre, 2026
13 juin, 2026	12 décembre, 2026

La fierté d'être à Barkmere

Par: Marie-Hélène Lemarbre



C'est avec beaucoup de fierté que j'assume désormais le portfolio de l'environnement au sein de notre conseil municipal. Mon ancien collègue, Jake Chadwick, a fait un immense travail dans les dernières années qui guident le chemin pour les années à venir. Ce rôle me tient profondément à cœur, d'autant plus que notre territoire est un lieu unique et préservé. Le fait de pouvoir profiter de notre milieu naturel constitue une richesse exceptionnelle, et je suis déterminée à continuer de protéger ce caractère si précieux.

J'ai eu la chance de faire partie d'une équipe de conseillers dans le dernier mandat qui m'ont beaucoup appris et je tiens à les remercier. Leur passion et leur amour pour notre lac sont indéniables. Je me compte chanceuse d'avoir pu faire mes débuts avec eux. C'est une force de notre communauté... les connaissances, les passions se passent de barklaker à barklaker, ce qui donne la place à d'autre riverain et citoyen de protéger, à leur tour, cette municipalité hors du commun.

Je vais continuer de soutenir notre bataille contre le myriophylle à épi. Au cours de l'été dernier, nous avons constaté une diminution notable du myriophylle à épi. Ce progrès est le fruit d'un effort collectif : la vigilance des riverains, la protection de vos bandes riveraines et la participation de plusieurs citoyennes et citoyens pour détecter la présence de plantes envahissantes ont eu un impact remarquable. Je tiens à vous remercier sincèrement pour cet engagement. Mais, nous ne pouvons rien prendre pour acquis avec cette plante envahissante. Je compte sur vous l'été prochain également pour continuer notre lutte au myriophylle à épi.

Je me réjouis de travailler avec vous afin de continuer à protéger ce territoire qui nous est cher.

Nous fêterons sous peu le 100e anniversaire d'un lieu dont la nature a été préservée et conservée le plus possible pendant un siècle! Célébrons et souhaitons un autre siècle où Barkmere reste notre petit paradis caché.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes.

Au plaisir de vous voir lors de toutes les festivités du 100e!

Marie-Hélène Lemarbre,
Conseillère

Vivre à Barkmere

Par: Chantal Baron

Ayant hérité du dossier des finances à mon arrivée dans l'équipe du conseil de ville en novembre dernier, en cette fin d'année, j'aurais dû vous parler de bilan 2025 et de budget 2026. Ne maitrisant pas encore tous les détails, notre maire a accepté de vous présenter ce volet cet année pour vous en livrer tous les tenants et aboutissants et je reprendrai le flambeau l'an prochain.

Je peux cependant vous dire que c'est agréable de prendre un dossier comme celui-là alors qu'il est en santé. Un grand merci à Marc, Martin-Paul et Luc et tous les autres qui se sont assurés que les finances de Barkmere se portent bien. Je les remercie de me faire confiance pour assurer le rôle de conseillère aux finances au sein du conseil.

Cela dit, j'ai donc décidé de vous parler de Barkmere avec la paire de lunettes de la résidente permanente. Nous sommes peu nombreux à jouir de Barkmere à l'année. La plupart d'entre vous connaissez bien les joies de l'été et de son attrait central et rassembleur qu'est le lac, mais quand les feuilles tombent est-ce que Barkmere s'endort ?

Le rythme ralentit, les rencontres se font moins fréquentes. Certes, le silence est plus présent. La nature occupe toute la place. Les différences entre les jours de la semaine s'estompent.

Comme les moustiques sont allés se cacher et que nous passons plus de temps dehors, le raccourcissement des journées se fait moins sentir qu'en ville, mais le cocooning s'installe tout de même.

Les ciels étoilés et les pluies d'étoiles filantes se succèdent. Ces dernières années, nous avons été particulièrement choyés avec plusieurs épisodes d'aurores boréales.

C'est à Barkmere que j'ai appris à aimer l'hiver, un hiver qui arrive plus vite et qui repart plus tard que celui des grands centres, mais qui reste blanc après une bordée de neige. Pouvez-vous croire que les déplacements en voiture sont plus faciles !!! Et oui, l'entretien des routes est plus rapide et plus efficace.

L'écosystème qu'est Barkmere est dans une magnifique région qui présente plein d'attraits et qui est habité par des gens authentiques, charmants, qui ont toujours des histoires à conter et qui aiment leur environnement et veulent le préserver.

Cela dit, on a toujours hâte au retour du printemps et des Barklakers saisonniers.

Joyeuses fêtes à tous et au plaisir de vous croiser au Carnaval du Centenaire.

*Chantal Baron,
Conseillère*



Revue financière de l'année 2025

Par: Luc Trépanier

L'année 2025 a été un peu différente que prévue. Au niveau des revenus, la Ville a perçu environ 6 000\$ de taxes supplémentaires dû à l'évaluation de certaines propriétés qui a été augmentée durant l'année, et 115 000\$ de droits de mutations immobilières supplémentaires, une situation exceptionnelle causée par le nombre inattendu de ventes et la hausse de valeur des propriétés vendues. Parallèlement, les subventions ont été moindres qu'anticipées, entre autres celle pour les employés d'été qui n'ont pas fait suffisamment d'heures pour être éligibles.

La Ville a dépensé environ 9 000\$ de plus que prévu en administration, dont 3 000\$ pour une reddition de compte pour la subvention du programme TECQ. L'allocation du salaire de l'adjointe administrative entre l'administration et l'urbanisme a été faite différemment du budget pour environ 6 000\$ (ce qui a réduit ces dépenses artificiellement).

En ce qui a trait aux services publics, la Ville a réglé un différend avec la municipalité d'Arundel pour l'ancien service de premiers répondants, et a déboursé 5 000\$ dans ce dossier. Cependant, les frais reliés aux écocentres ont légèrement diminué et la campagne contre le myriophylle à épis n'a pas requis autant d'efforts vu la diminution exceptionnelle du nombre de plants à retirer. La Ville avait également budgété la cueillette et le transport des matières recyclables, mais depuis janvier 2025, cette dépense a été prise en charge l'organisme Éco-Entreprises Québec. Nous devrions donc recevoir un remboursement d'environ 15 000\$ de leur part pour l'année 2025.

La Ville a dépensé moins que prévu en aménagement et urbanisme, puisque les frais professionnels ont été plus bas que prévu puisque la révision réglementaire pour se conformer au nouveau schéma d'urbanisme de la MRC des Laurentides n'a pas eu lieu; la proposition de nouveau schéma ayant été refusée par le ministère des Affaires municipales et repoussé à l'année 2027.

Finalement, les dépenses de 20 000\$ prévues au budget de 2025 pour les festivités du centenaire de Barkmere ont été pour la plupart repoussées en 2026. La Ville, avant l'audit final des livres, prévoit faire un surplus d'environ 68 000\$, sans avoir utilisé la portion du surplus accumulés prévue au budget 2025 à hauteur de 88 500\$.

Au niveau des immobilisations, à cause des vols au débarcadère et du comportement repréhensible de certains individus dans la zone de conteneurs, l'administration a investi 15 000\$ pour installer de nouvelles caméras de surveillance. Elle a également procédé à l'achat d'un ordinateur pour remplacer un qui a flanché en cours d'année.

L'achat d'actif le plus important s'est faite au niveau des parcs. D'abord, la Ville a dépensé 62 000\$ pour finalement terminer l'installation du bloc sanitaire à l'Île Goulden, mais cette dépense sera entièrement remboursée par la subvention du programme TECQ. Puis la Ville a acquis le parc des résidents dans la baie Miller, pour 70 000\$.

Revue financière de l'année 2025 - Suite

Revenus

	Budget 2025	Estimé 2025	Budget 2026
Taxes	479 132 \$	485 320 \$	488 660 \$
Autres revenus	120 194 \$	230 077 \$	143 617 \$
Subventions – fonctionnement	26 469 \$	14 650 \$	8 055 \$
Affectations – surplus et réserves	88 500 \$	-	114 504 \$
TOTAL DES REVENUS	714 295 \$	730 047 \$	754 836 \$

Dépenses

Poste	Budget 2025	Estimé 2025	Budget 2026
Administration générale	275 894 \$	283 515 \$	273 213 \$
Sécurité publique	157 498 \$	162 490 \$	167 979 \$
Transport	55 578 \$	54 541 \$	65 463 \$
Hygiène du milieu - environnement	67 914 \$	43 907 \$	47 697 \$
Santé et bien-être	-	-	1 962 \$
Aménagement et urbanisme	116 863 \$	97 767 \$	126 623 \$
Loisirs et culture	31 778 \$	10 753 \$	63 749 \$
Frais financiers reliés à la dette	8 770 \$	8 770 \$	8 150 \$
TOTAL DES DÉPENSES	714 295 \$	661 743 \$	754 836 \$

SURPLUS (DÉFICIT)	-	68 304 \$	-
--------------------------	---	------------------	---

Immobilisations et dette à long terme

	Budget 2025	Estimé 2025	Budget 2026
Achat d'actifs	147 972 \$	149 992 \$	72 950 \$
Remboursement de la dette	23 600 \$	23 600 \$	24 100 \$
Subventions	(76 736 \$)	(86 204 \$)	(64 100 \$)
Surplus accumulé	(94 836 \$)	(87 418 \$)	(32 950 \$)
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-	-

Projection budgétaire pour l'année 2026

La Ville prévoit devoir dépenser 40 000\$ de plus que le budget de 2025. L'administration devrait coûter environ 2 500\$ de moins que le budget de l'an dernier, avec le retrait de dépenses mineures jamais effectuées. Cependant, la sécurité publique devrait coûter 10 000\$ de plus dû à l'augmentation des coûts du service d'incendie de Mont-Tremblant, par suite de la négociation d'une nouvelle convention collective et l'ajout de pompiers permanents à la caserne de Montcalm.

La MRC des Laurentides a augmenté son budget de façon importante, entre autres pour une participation à hauteur de 750 000\$ pour l'établissement d'un gite pour les itinérants à être construit sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts. De ce montant, 500 000\$ proviendra des quotes-parts des municipalités. Pour Barkmere, l'augmentation des quotes-parts à la MRC sera de près de 3 000\$, soit 6,8% par rapport à 2025. En revanche, les quotes-parts au Complexe environnemental de la Rouge diminueront de 14%, ou 2 500\$, surtout dû à notre tonnage de matières enfouies qui est passé de 52 tonnes à 41.

Au niveau des salaires, comme à l'habitude, une augmentation équivalente à l'indice des prix à la consommation, estimé à 2,4% au 31 décembre 2025. Finalement, un budget non-récurrent de 52 000\$ a été réservé pour les festivités entourant le centenaire de Barkmere (le budget non dépensé de 2025 était de 20 000\$).

Pour financer l'augmentation des dépenses, la Ville prévoit puiser 112 000\$ dans son surplus accumulé. Cette somme couvrira les dépenses du centenaire, la part de Barkmere dans le gite pour itinérants, des changements possibles aux règlements d'urbanisme qui avaient été repoussés en 2024 et les dépenses légales reliées au procès à venir sur la question de la route illégale construite dans la baie Cope. Une somme de 2 200\$ est également prélevée de la réserve pour le chemin des Jésuites pour couvrir une partie des dépenses de 2026 reliées à ce chemin; la réserve étant financée par les taxes perçues auprès des propriétaires de cette zone.

La Ville prévoit générer des revenus divers à hauteur d'environ 143 000\$ soit plus ou moins le même montant que prévu en 2025. Une augmentation des droits de mutations à hauteur de 28 000\$ est prévue, mais la disparition de la subvention au recyclage depuis la prise en main par Éco-Entreprises Québec diminue les revenus prévus.

La Ville devra tout de même augmenter la taxe générale à percevoir de 10 000\$ par rapport au budget de 2025, mais seulement 4 000\$ par rapport aux résultats de 2025, afin de compenser l'augmentation des dépenses régionales et du service d'incendie. Ceci représente environ 0,5% d'augmentation sur les taxes perçues en 2025. Il ne faut pas oublier que la Ville avait diminué sa taxe générale de 1,5% en 2025, par rapport à 2024. Il est certain que le revenu de droits de mutation est imprévisible, mais si le budget n'était pas atteint, cela n'affecterait pas la santé financière de la Ville.

Santé financière et perspectives pour 2027

La Ville de Barkmere possède un bilan financier enviable. Ceci nous place en bonne position pour continuer à protéger l'héritage communautaire et environnemental dans l'avenir.

Bien que protégée financièrement par ses surplus et réserves, la Ville devra être très prudente dans l'avenir prochain, car le gouvernement provincial continue de repousser ses responsabilités vers les municipalités au niveau de la santé, de l'éducation et des affaires sociales tout en coupant dans les subventions aux MRC. Les dépenses reliées aux services de police, de prévention des incendies, de premiers répondants vont continuer de croître à un rythme dépassant l'inflation.

Il faudra sans doute continuer à puiser dans les surplus pour rencontrer les dépenses non-récurrentes, sans diminuer le niveau de services à la population, et garder les taxes à un niveau toujours raisonnable.

Plan triennal d'immobilisation

Le Conseil a proposé les investissements suivants:

	2026	2027	2028
Agrandissement du stationnement	-	12 000 \$	-
Sécurisation du parc des résidents	9 650 \$	-	-
Sentiers de la Presqu'île	2 000 \$	-	-
Amélioration du quai de 6 heures	4 800 \$	-	-
Bornes électriques	-	5 000 \$	25 000 \$
Mini-garage pour motos et vélos	40 000 \$	-	-
Œuvre d'art du 100^e anniversaire	10 000 \$	-	-
Ordinateurs	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Pompes de protection incendie	5 000 \$	5 000 \$	-
IMMOBILISATIONS TOTALES	72 950 \$	23 500 \$	26 500 \$

En 2026, nous prévoyons implanter un système pour réserver et sécuriser l'accès au parc des résidents pour ceux-ci, et réduire le trafic externe, améliorer la passerelle menant aux quais de 6 heures qui devient dangereuse lorsque le niveau du Lac est bas ou bien lorsqu'il pleut, et remplacer certaines pompes à eau autour du Lac. Nous prévoyons que le mini-garage pour motos et vélos sera finalement réalisé. Nous croyons que l'aménagement des sentiers de la presqu'île se fera également. Dans le cadre des festivités du 100^e de Barkmere, il est prévu de faire l'acquisition d'une œuvre d'art extérieur pour commémorer l'événement.

En 2027, nous nous attendons à devoir agrandir le stationnement au débarcadère et continuer le remplacement des pompes à eau. Il est possible également que nous devrons ajouter des bornes de recharge pour les voitures électriques.

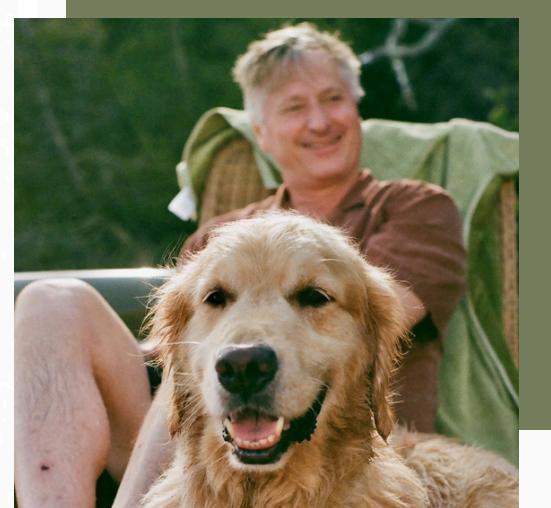
En 2028, nous réservons un montant pour la possibilité d'implanter une ou des bornes de recharge pour les bateaux électriques.

*Luc Trépanier,
Maire*

À votre service !

Par: Charles Morgan

En tant que résident relativement récent de Barkmere, je suis profondément reconnaissant envers les résident.e.s du lac qui, depuis des générations, ont su préserver sa beauté naturelle et maintenir un sentiment d'appartenance à une communauté qui manifeste un partage de valeurs et qui encourage l'entraide. C'est rare et précieux; il faut le préserver!



Le fait d'habiter le lac l'année longue, « hors réseau » et sans accès routier, me fournit une perspective relativement unique sur les défis d'y vivre en hiver (c'est très beau, mais c'est compliqué!). Cela a aussi approfondi ma reconnaissance envers les habitant.e.s du lac qui sont toujours là pour venir au secours de ceux et celles qui sont dans le besoin.

J'espère que ces deux facteurs m'apporteraient une perspective utile lorsque j'interviens, à l'aide de Stephen Lloyd, au sujet des questions d'urbanisme, ainsi qu'en matière des infrastructures et services de la ville. En ce qui concerne cette deuxième portefeuille, les projets les plus notables en 2026 seront vraisemblablement la construction dans le stationnement municipal d'un petit abris pour les motos et vélos, , ainsi que des travaux légers de nettoyage du nouveau sentier sur le Presqu'ile. De plus, nous comptons amorcer le processus d'évaluation du barrage à la sortie du lac, afin de déterminer sa capacité de gérer le niveau d'eau de plus en plus fluctuant du lac, suite aux effets des changements climatiques.

J'ai hâte à participer avec vous aux activités extraordinaires qui sont prévues pour le centenaire de Barkmere et je suis plus que ravi qu'autant de résident.e.s ont déjà contribué.e.s (ou comptent contribuer) au livre qui serait publier au Printemps afin de marquer ce moment historique.

Tous mes meilleurs vœux pour le temps des fêtes et la nouvelle année.

Charles Morgan,
Conseiller



Le Carnaval D'hiver de Barkmere

Par: Grant Elliott

En 2026, la Ville de Barkmere célébrera fièrement son 100e anniversaire.

Les bénévoles du Comité Barkmere 100 travaillent activement à l'organisation de notre prochain Carnaval d'hiver, prévu pour le 7 février (avec une journée de report en cas d'intempéries le 14 février).

Le carnaval de cette année offrira une variété d'activités extérieures, dont une piste de patin, une partie de hockey « shinny » avec bandes, ainsi que des promenades en wagon tiré par des chevaux Suffolk Punch sur la baie Miller. Les visiteurs pourront également profiter d'un sauna et d'un bain froid, ainsi que d'une initiation à la raquette.

Une sélection d'aliments et de rafraîchissements sera offerte, notamment du chili, des sandwichs au fromage fondant, des cupcakes, de la tire d'érable, des boissons gazeuses, des jus, de l'eau et du chocolat chaud garni de guimauves et de crème fouettée.

Pour assurer le confort de tous, des tentes chauffées seront installées sur le site, et le Centre communautaire sera ouvert pour l'accès aux toilettes et pour se réchauffer. De la musique animera également l'événement afin de créer une ambiance festive.

Barkmere est idéalement située dans les Laurentides pour permettre aux résidents de profiter d'un mode de vie sain et actif en plein air. Le soutien aux activités de loisirs, de récréation et de socialisation contribue à favoriser un milieu sécuritaire, inclusif et accueillant pour tous. La municipalité s'engage à encourager et à appuyer ce type d'événements — qu'il s'agisse de festivals, de célébrations culturelles ou d'activités extérieures — qui rassemblent notre communauté.

Notre ville prospère lorsque chaque résident se sent apprécié et inclus. Ces célébrations renforcent les liens communautaires, nourrissent la fierté civique et offrent à chacun l'occasion de mieux connaître ses voisins.

*Grant Elliott,
Conseiller*

L'étincelle

Par: David Castonguay



Il existe un phénomène social appelé l'effet du spectateur, qui désigne la tendance des individus à être moins inclinés à offrir de l'aide lors d'une situation d'urgence, surtout lorsque le nombre de témoins s'agrandit. Il est possible que vous ne vous soyez jamais retrouvé personnellement dans une telle situation, ce qui correspond à l'expérience moyenne des gens.

Heureusement, cet article ne traite pas de situations d'urgence critiques. Il aborde toutefois un enjeu environnemental réoccupant, un sujet qui, j'en suis certain, préoccupe de nombreux citoyens chaque année, compte tenu de l'augmentation des publications et des statistiques sur les feux

de forêt. Chaque année, nous constatons que notre magnifique territoire est ravagé par des feux de forêt d'une ampleur considérable, tout en ayant souvent l'impression d'être impuissants face à ces événements malheureux que nous observons à distance, à travers nos écrans de télévision et de téléphones mobiles. Peut-on faire quelque chose ? Bien que des facteurs externes importants soient en cause, tels que des conditions météorologiques plus sèches et plus chaudes de longues durées, il est facile de croire qu'une seule personne ne peut faire la différence.

Cela nous ramène au concept de l'effet du spectateur. Pour les personnes vivant en milieu urbain, il peut être plus difficile de se sentir directement concernées par cette problématique, ou même de savoir comment contribuer à réduire les risques d'incendies de forêt. Toutefois, en tant que citoyens, déjà profondément attachés à notre environnement naturel, il peut demeurer incertain de bien comprendre notre capacité réelle à agir pour diminuer ces risques.

Ceci est l'étincelle!

Grâce à l'implication continue de l'ensemble des citoyens au cours des quatre prochaines années, j'espère atteindre trois objectifs visant à remettre en question nos comportements collectifs. Ensemble, nous apprendrons à mieux comprendre les risques liés aux feux de forêt, nous veillerons à ce que ces risques soient clairement communiqués à nos concitoyens, et nous mettrons en place une feuille de route pour une gestion continue des risques et des interventions en matière de lutte contre les incendies.

Par la relance du comité consultatif de la sécurité publique (CSP), dont les sessions n'ont pas été tenues depuis longtemps, nous visons à organiser des séances de réflexion, de discussion et de partage de plans afin de rejoindre l'ensemble de la population au sujet des menaces réelles que représentent les feux de forêt. Ces démarches se feront par le biais de campagnes de sensibilisation, tout en permettant à la population de continuer à profiter des feux de camp estivaux, dans le strict respect des indices de feux et des interdictions de feux en vigueur.

De plus, dans le cadre des activités prévues à partir de 2026, Barkmere a réservé des fonds destinés à la remise en état et à l'entretien continu des pompes incendie du Lac des Écorces. Les décisions restent à définir et feront l'objet de discussions lors des rencontres du CSP, puis seront communiquées lors des séances du conseil municipal.

En conclusion, pour celles et ceux qui partagent nos préoccupations, nous vous invitons à participer aux conseils de villes afin d'y exprimer vos préoccupations et vos idées. Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de notre territoire. Si les feux de forêt constituent désormais une menace réelle pour notre région, je suis convaincu que nous saurons travailler ensemble afin de mettre en place les mesures appropriées pour adapter et renforcer nos efforts de conservation face à ce nouvel enjeu.

David Castonguay,

Conseiller

Mot du directeur général

Par: Martin Paul Gélinas

Et nous revoilà à la fin d'une autre année! Ou, à l'aube d'une nouvelle année, cela dépend du côté où on regarde! Ce qui est assuré, pour un directeur de ville, c'est que c'est le bon moment de faire le point sur l'administration municipale.

Il n'est pas superflu de rappeler ici que le rôle du directeur général est d'abord de voir à ce que vous, les citoyens de Barkmere, receviez les services auxquels vous vous attendez. Tous les membres du personnel, et j'inclus ici les jeunes qui passent leurs étés à surveiller les accès au lac, veillent à vous assurer la meilleure qualité de services.

Mais, comme personne ne peut refuser de s'améliorer, et moi le premier, je profite donc de l'occasion pour vous inviter à ne pas hésiter à nous souligner le petit quelque chose qui, à l'occasion, ne va pas à votre satisfaction. Par exemple, on nous a mentionné que l'accès aux conteneurs était un peu difficile. Nous allons donc profiter de l'hiver pour faire réaliser des petits marchepieds. Ce n'est là qu'un exemple, mais, bien sûr, vous pouvez nous parler de tout ce que vous souhaitez. L'objectif de cette demande, est de vous transmettre notre volonté à vous servir du mieux possible. Nous souhaitons que vous soyez heureux chez VOUS quand vous y êtes.



Depuis maintenant 100 ans que les citoyens de Barkmere prennent soin de ce coin des Laurentides, et je puis vous assurer, qu'en comparaison avec de nombreux autres lacs de notre région, le lac des Écorces fait bande à part. Et cela est tout en notre honneur. Mais toute cette action ne serait pas suffisante, si elle n'était pas accompagnée de la très grande convivialité des gens qui vivent ici.

Je nous souhaite donc à tous, pour l'année qui vient et même pour tout le prochain siècle qui commencera en 2026, de maintenir cette grande amitié et cette respectueuse joie de vivre que crée notre environnement.

Bonne année, bon siècle!

Martin Paul Gélinas,

Directeur général

Gordon Miller (1932-2025)

Par: Luc Trépanier



Rosario Gordon Miller est né le 18 octobre 1932 dans la nouvelle ville de Barkmere. Il a été baptisé à Huberdeau cinq jours plus tard. Il était le deuxième fils de Rosario (Rosie) Miller et de son épouse Elsie Katherine Craig, le petit-fils d'Andrew Miller (décédé dans la trentaine en 1915) et de Malvina Patry du côté paternel, et de Matthew James Craig et Rachel Dubeau du côté maternel. Il a grandi à Barkmere pendant les années de la Grande Dépression et a probablement quitté l'école très jeune pour aider son père, car la famille s'est rapidement agrandie avec la naissance de nombreux frères et sœurs après lui.

Gordon était encore assez jeune lorsque son père est décédé en 1964, à l'âge de 56 ans. Il a repris la « business » sur le lac, construisant et réparant les chalets. Sa mère s'occupait du magasin général du village, où tout le monde était le bienvenu et pouvait trouver tout ce dont il avait besoin. Ensemble, ils ont formé une société nommée R.G. & E.K. Miller. Gordon s'était marié auparavant avec Lillian Desjardins, et ensemble, ils ont élevé leurs quatre enfants, Lynn, Michel (Mike), Johanne et Pierre (Pete).

Gordon ne s'intéressait pas directement à la politique municipale, mais il était tout de même l'homme le plus important de Barkmere, plus que n'importe quel maire avant ou après lui. Avant que le gouvernement du Québec n'impose la Sûreté du Québec comme police locale, Barkmere avait sa propre force policière... c'est-à-dire Gordon comme chef de police. Et avant que la MRC ne décide que nous ne pouvions plus avoir notre propre service d'incendie et notre propre camion de pompiers, Gordon était également chef des pompiers. Il entretenait les routes, les quais, tout en s'occupant de la plupart des affaires autour du lac, en construisant et en rénovant des chalets. C'était l'homme de la situation, pour tout ce dont on avait besoin, des poêles aux réfrigérateurs, etc.

Sur un plan plus personnel, c'est Gordon, avec ses fils et ses neveux, qui a construit notre chalet. Ce n'était pas une tâche facile. Mon beau-père avait acheté une maison en kit, qui était arrivée par train et devait être transportée à Barkmere, puis traverser le lac sur la barge de Gordon, avec le reste des matériaux, y compris les briques et les blocs de béton pour le foyer et la cheminée. La maison devait être construite d'un seul coup, en posant et en martelant les billots, rangée par rangée pour ériger tous les murs de la maison en un seul bloc, sans mélanger les pièces et sans utiliser de clous. Plus de 50 ans plus tard, la maison est aussi solide qu'au moment de sa construction et n'a jamais bougé, ancrée au socle rocheux par l'énorme cheminée.

En tant que chef de la police, il était plus efficace que n'importe quel agent de la SQ. Une année, mes beaux-parents ont été cambriolés en plein hiver, et leur maison, ainsi que d'autres dans Green Bay, ont été complètement vidées : les voleurs ont tout emporté, même la vaisselle dans les armoires. Gordon a gardé les yeux ouverts et s'est retrouvé dans une grange quelques mois plus tard, où quelqu'un voulait lui montrer toutes sortes d'articles qu'il vendait. Gordon a remarqué une tarière à glace de couleur bleue dans un coin de la grange. Se souvenant que mon beau-père en avait une exactement pareille, il n'a rien dit et est revenu plus tard avec la police provinciale pour arrêter les voleurs et récupérer tous les biens volés.

Il y a quelques années, un événement similaire s'est produit à Green Bay. Nous avons appelé la SQ, aujourd'hui la police locale. Ils n'ont même pas pris la peine de se présenter.

Lorsque je suis moi-même arrivé au Lac des Écorces, Gordon approchait déjà ses soixante-dix ans. Mais je pouvais le voir travailler dur autour du lac comme s'il avait encore trente ans. Il se souciait beaucoup de SON lac. Un jour, un hydravion est descendu et a amerri à partir des Narrows vers Green Bay. J'étais furieux et je me demandais quoi faire, qui appeler. Puis j'ai vu Gordon, qui travaillait sur l'un des chalets de la baie, monter dans son bateau et filer à toute vitesse vers l'avion près de Blueberry Island. Je n'ai pas entendu ce qu'il a dit au pilote, mais il a dû lui faire comprendre très clairement qu'il n'avait rien à faire ici, car l'avion est reparti aussi vite qu'il était arrivé.

J'ai rendu visite à Gordon et Lillian pendant une année électorale, alors que je faisais du porte-à-porte dans le village. Ils m'ont accueilli chaleureusement, même s'ils n'étaient pas toujours d'accord avec nos politiques à l'hôtel de ville. Gordon a pris le temps de me montrer un album photo, dans lequel il avait conservé des photos de tous les chalets qu'il avait construits, y compris le nôtre. Il en était très fier, et à juste titre. Sans lui, nous n'aurions même pas de chalet, tout comme beaucoup de gens autour du Lac des Écorces.

Gordon Miller a joué un rôle important dans l'histoire de Barkmere, tout comme ses parents avant lui. Il a vécu presque aussi longtemps que la ville, sept ans de moins seulement. Il a clairement hérité des gènes de longévité de sa mère! J'aurais tellement aimé, l'être prochain, alors que Barkmere fête ses 100 ans, lui rendre l'hommage qu'il méritait et lui dire à quel point les « Lake Heads » l'aimaient et le respectaient, au lieu de simplement rédiger cet éloge après qu'il a quitté trop tôt l'endroit qu'il a créé. Gordon nous manquera beaucoup, mais nous ne l'oublierons jamais. Merci, Gordon, pour tout ce qui tu as accompli durant ta longue vie.

*Luc Trépanier
Maire*

Information sur l'hôtel de Ville

HEURES D'OUVERTURE

L'hôtel de ville sera fermé du 19 décembre au 5 janvier inclusivement.

Janvier à mai 2026

Lundi au jeudi de 8:30 à 16:30.

Maire	819-681-3374, ext. 5100	maire@barkmere.ca
Direction générale	819-681-3374. ext. 1	dg@barkmere.ca
Finances	819-681-3374, ext. 2	finance@barkmere.ca
Communications	819-681-3374, ext. 2	communications@barkmere.ca
Urban Planning	819-681-3374, ext. 3	inspecteur@barkmere.ca



Aurores boréales à Barkmere
Photo par: Chantal Baron